Vis ta ville

LE MAGAZINE DE DIVION

Avril - Mai 2019 | 17

Cité 34 : une belle école moderne

I CITOYENNETÉ I Les conseils de quartier renouvelés **I SCOLAIRE I** Le CLAS, c'est la classe **I BIEN-ÊTRE I** Séances pour les seniors et ateliers parent-enfant **I SANTÉ I** Où trouver un défibrillateur ? **I URBANISME I** L'éclairage public passe au LED

Divion

1

2

3

4

5

Légendes

1. Collège Henri Wallon. Avec 300 matchs, la 6e édition du tournoi de baby-foot a été remportée par les collègiens Timéo Ganbier et Tom Delannoy.

2. Peintures. "Les fables de la Fontaine" était le thème de l'exposition annuelle des *Artistes d'chez nous* en collaboration avec les écoles élémentaires de la ville.

3. Banquet des aînés. Quatre cent convives ont passé un moment convivial le jeudi 11 avril. Les doyens, Wladislas Jozefowiak, 94 ans et Lucie Triplet, 93 ans ont été honorés.

4. Ski. Trente enfants de 6 à 17 ans sont allés une semaine à la Chapelle d'Abondance en Haute-Savoie.

5. Scolaire. Les élèves de CE1 de l'école René Goscinny ont découvert la caserne des sapeurs-pompiers volontaires dans le cadre de l'enseignement moral et civique autour des premiers secours à donner. Une visite formatrice et citoyenne.

QUARTIERS 04

- Don du sang
- Économie
- Aéromodélisme
- Guerre d'Algérie

ASSOCIATIONS 06

- Loisir créatif : Collimage
- Solidarité : Teriya AD2K

CITOYENNETÉ 07

- Démocratie locale : de nouveaux conseillers de quartier

SCOLAIRE 08

- Le CLAS, c'est la classe !
- Irène Joliot-Curie : une belle école, moderne et lumineuse

BIEN-ÊTRE 11

- Pour les seniors
- Pour les enfants et les parents

SANTÉ 12

- Le défibrillateur : un appareil médical qui peut sauver des vies

URBANISME 13

- Éclairage public
- Cimetière

TRIBUNE 15

ÉDITO

Les élus divionnais ont défilé le jeudi 4 avril aux côtés des parents d'élèves contre la loi Blanquer

Chère Divionnaise, cher Divionnais, chers habitants,

L'activité municipale du printemps a été principalement consacrée aux affaires financières. Présentation du compte administratif, résultats de l'année 2018 et budget de l'année nouvelle.

Permettez-moi de vous préciser que - comme je m'y suis engagé en 2014 - les taux des taxes d'habitation et foncière n'augmenteront toujours pas.

Pour 2018, nos efforts ont porté sur la rénovation de l'école de la Cité 34 que nous souhaitions depuis longtemps. Les enfants et les enseignants disposent désormais d'un bel espace.

Mais le gouvernement est venu ternir notre joie avec la loi *« pour l'école de la confiance »* que propose le ministre Blanquer.

Cette loi prévoit un regroupement, sous une même unité, des écoles et collège d'un même bassin.

La direction des écoles sera assurée par le Principal du collège de secteur, qui assurera les missions actuelles des directeurs d'écoles. Ceux-ci disparaîtront purement et simplement.

C'est un profond changement, sans consultation des enseignants, ni des parents, ni des élus locaux.

En quoi cela répond-il à une amélioration dans la direction et le fonctionnement de l'école et à l'intérêt des élèves ?

Qui assurera, dans nos écoles, le travail de direction ? Que dire du contact indispensable avec les parents ?

« Pour 2018, nos efforts ont porté sur la rénovation de l'école de la Cité 34 que nous souhaitions depuis longtemps »

Il faut donc se mobiliser. Plusieurs élus et moi-même avons participé à une première manifestation contre ce projet le jeudi 4 avril avec les parents d'élèves divionnais.

Cette mobilisation doit perdurer… Je compte sur votre appui pour nos enfants et nos petits-enfants.

Votre maire dévoué,
Jacky LEMOINE

Divion

Vis ta ville - Magazine de la ville de Divion - 1 rue Louis Pasteur - 62 460 Divion
Tél. 03 21 64 55 70 - Courriel : mag-vistaville@ville-divion.fr
Responsable de publication : Jacky Lemoine, maire, David Gabrys, adjoint au maire
Conception graphique, rédaction, crédits photos : Stéphanie Roussel, Christophe Hannebouw - Impression : Julien jopub - Tirage : 3 400 exemplaires
Dépôt légal : 2e trimestre 2019 / Mai 2019 / N° 17 - 6e année - Magazine périodique.

Amicale des donneurs de sang
Soutenons le don bénévole

« Nous célébrons cette année, le 50e anniversaire de notre amicale. Une histoire construite de rencontres, d'engagements, de travail, de joies et de doutes. Je salue tous les membres, passés et présents dans l'amicale autour de valeurs telles que le bénévolat, le service aux autres dans un même but : la promotion du don de sang bénévole, » a affiché Pierre Bayart, le président lors de l'assemblée générale de l'amicale des donneurs de sang. Face au manque de sang, le bénévole a critiqué certaines multinationales pour qui les produits sanguins devraient être une marchandise comme la rémunération des donneurs, *« contre cela, il faut donner, encore donner, militer, recruter des jeunes pour rester autosuffisant. Donner son sang, son plasma, ses organes doit rester un geste altruiste. »*

Il a remercié les commerçants qui répondent aux sollicitations financières et logistiques de l'amicale et aux entreprises qui autorisent leurs employés à s'absenter lors des collectes ainsi que la municipalité pour l'augmentation de 50 % de la subvention communale et *« du soutien qu'elle nous accorde. »*

Trente et un diplômes du Ministère de la santé ont été remis aux donneurs méritants.

Quelques chiffres : 120 membres dont 13 actifs ; 5 collectes en 2018 ; 354 donneurs en 2019.

Contact : Amicale des donneurs de sang
Tél. 06.88.48.58.39
dondesangdivion@laposte.net

Guerre d'Algérie
Un cours d'histoire avec ceux qui l'ont vécu

Quelques jours avant le défilé du 19 Mars, les élèves de CM2 des groupes scolaires de la commune sont allés à la rencontre des anciens combattants d'Algérie. Ils ont reçu un cours d'histoire en direct avec ceux qui ont vécu ce triste évènement, Robert, Noël, Jean-Claude et Bruno au beau milieu de casques, de bérets, de cartes scolaires d'Afrique du Nord... des souvenirs gardés précieusement dans le local de la Fnaca.

« Perpétuer le devoir de mémoire, raconter ce que nous avons vécu en Algérie font partie de la transmission que les anciens combattants doivent maintenir de leur vivant, » a précisé Robert Frishbach, le responsable du comité local.

ÉTAT-CIVIL

Ils sont nés (de janvier à avril) : Ambre Dewevre - Léa Hianne - Elyse Herman - Oxanna Raoult - Morgane Lindner - Louna Walle Liza Dewevre - Louise Piette - Rachel Sagnier - Shaïnna Martinage / Versele.

Ils se sont mariés (de janvier à avril) : Alexis Gruy & Marina Bartier.

Ils nous ont quittés (de janvier à avril) : Fernande Dupont épouse Szymura - Marcelle Mouton épouse Maniez - Marthe Kancurzewski veuve Bredow - Francis Grard - Brigitte Delobel épouse Morel - Czeslaw Majchszak - Edouard Kosiwczuk - Jean Marc Rendu - Thérèse Szczygiel - Michel Lanvin - Francis Mayeur - Andrée Mouton veuve Delattre - Andrée Guillemant veuve Morel.

Le nouveau centre propose également une visite complémentaire anti-pollution

L'équipe divionnaise d'aéromodélisme. Des jeunes déjà expérimentés

Économie

Le contrôle de la voiture, c'est technique

Leader control est le nouveau centre de contrôle technique agréé qui a ouvert récemment rue Achille Bodelot.

A la fois responsable et technicien contrôleur, Jonathan Fourmaux apporte son expérience et un service de qualité, *« l'établissement propose sur une demi-heure, la vérification de 609 points de défaillance avec pour chacun la précision mineure, majeure ou critique à réparer selon l'urgence. Les visites se font avec ou sans rendez-vous en fonction du planning. »* Actuellement, le centre accueille une dizaine de véhicules par jour dans un espace aménagé aux normes en vigueur situé sur une partie d'un ancien site de chaudronnerie.

Lors du contrôle, les propriétaires des véhicules peuvent patienter dans la salle d'attente. *« Le plus ? Le centre possède un banc de freinage à voie large ce qui permet de recevoir les véhicules légers inférieurs à 3,5 tonnes mais aussi les camping-cars. Nous avons un agrément spécifique pour contrôler les véhicules électriques ou roulant au gaz. Le client peut également prendre rendez-vous en ligne 24h/24 et 7j/7 sur notre site ».*

Contact : Leader control
12 rue Achille Bodelot
03.21.01.87.51 - www.leadercontrol-divion.fr
Du lundi au vendredi de 8h à 19h
le samedi de 8h à 18h

Domaine de la Biette - Roland Cressent

Le conseil municipal en date du 15 mars 2019 a validé le choix du nouveau concessionnaire du domaine de la Biette - Roland Cressent. Depuis le lundi 1er avril, Michelle Lefevre et René Dupont ont donc la gestion de la restauration-buvette, de l'activité pêche et du camping pour une durée de 7 ans. L'activité reprendra en mai, une fois les formalités administratives effectuées. Nous y reviendrons dans un prochain magazine.

Aéromodélisme

Les Divionnais s'illustrent aux championnats de France

Le club d'aéromodélisme *« Plus haut, plus vite, plus fort »* a une nouvelle fois porté haut les couleurs de Divion lors des championnats de France 2019 de voltige en salle à Toulouse. Courant mars, les jeunes se sont de nouveau illustrés dans trois catégories. En débutants, Florentin Taksz-Dhoop poursuit sa brillante saison et a terminé sur la 1ère marche du podium tandis que son coéquipier Léo Leprêtre a accédé à la seconde marche. Une belle performance pour ce jeune qui a débuté l'aéromodélisme fin 2018.

Théo Leroy, second, a frôlé le titre de champion de France en national. Moins de réussite en international pour Lucas Leprêtre (champion de France en national en 2018) qui s'est mesuré à des pilotes le plus souvent sélectionnés pour les championnats du monde. Il a terminé 6e sur 22 concurrents en vol en musique. Une fierté pour Guy Maerte, le président de ce petit club qui s'entraine à la salle Andrée Caron.

Contact : Plus haut, plus vite, plus fort
03.21.65.83.36

Rentrée 2019

La nouvelle carte scolaire définitive a été arrêtée par l'académie. Bonne nouvelle pour Divion : aucune fermeture. Mieux, trois ouvertures de classes sont prévues aux écoles élémentaires René Goscinny, Nicolas Copernic et du Transvaal au titre du dispositif classes allégées en REP (Réseau d'éducation prioritaire).

Fait comme un rat !

Un piégeur professionnel du service *« gestion des milieux aquatiques et des risques »* de la CABBALR intervient 2 fois par an sur la commune afin de piéger les rats musqués. Aucun produit ni raticide n'est employé. L'agent pose ses pièges sur les berges de la rivière la Biette qui traverse la ville. Il observe les entrées de galeries et les passages empruntés par ces rongeurs pour y installer cages et pièges. Lors des interventions en 2018, 22 rats ont été attrapés en période de reproduction et en février dernier, le piégeur a de nouveau capturé une vingtaine de rats.
Le rat musqué est un rongeur herbivore de 30 à 40 cm de long qui peut peser jusqu'à 1,5 kg.

Loisir créatif

Scrapeurs en herbe ou initiés, suivez Babeth !

Envie de créer, de faire du « fait maison et fait main », *Collimage* et compagnie,* cette association, est faite pour vous !

Elisabeth, surnommée Babeth institutrice à la retraite, est à l'initiative de ces animations. Chaque atelier est dédié à la création d'album, de carte, de page, de boite ou un objet fait de papier couleur, estampé et décoré. Cette jeune association est née en 2015, elle compte actuellement 19 adhérentes qui partagent et expriment leur créativité. Chaque mois ses membres se réunissent autour d'une grande table, Babeth apporte le matériel : papiers à motif et de couleur, tampons, encres et bien sûr le tuto où sont notées toutes les explications de la future réalisation.

Et voilà le groupe parti pour 2 heures d'atelier : couper, superposer, coller, perforer, tamponner, rire... " *C'est leur moment ! Les filles prennent un temps auquel elles tiennent beaucoup. Comme elles me le disent souvent : ça fait du bien de ne penser à rien ! C'est également un moment de partage entre copines qui permet d'évacuer tous les soucis quotidiens. Ces ateliers créent du lien,* " explique Babeth. Dernières minutes, dernières petites touches... elles exposent leurs créations et repartent avec un produit fini, fières et satisfaites de leurs réalisations.

Atelier collimage et Cie :
Premiers lundi ou jeudi de chaque mois
18h à 20h - Salle Zéphirin Leporcq (Cité 34)

Babeth Gilleron - Baron
06.11.17.77.62
babscrap@orange.fr

** Collimage ou scrapbooking est une forme de loisir créatif consistant à introduire des photographies dans un décor en rapport avec le thème abordé, dans le but de les mettre en valeur par une présentation plus originale qu'un simple album photo.*

Solidarité

Teriya envoie 35 m³ de matériel au Mali

Motivés, motivés ! Les 25 adhérents de l'association Teriya-AD2K le sont depuis 8 années afin d'aider les 10 villages de Kirané Kaniaga au Mali. Ils ne ménagent pas leur temps afin de collecter du matériel scolaire et médical.

Après 2 expéditions de 15 m³ de matériel en 2014 et 2016, cette fois-ci ce sont 35 m³ qui ont été acheminés vers Kirané. C'est l'association de ressortissants maliens en région parisienne qui se charge de récupérer et d'envoyer sur place ces outils scolaires et médicaux aux écoles et aux centres de santé.

L'association remercie les partenaires et commerçants pour leurs dons (cartables, informatique), les écoles de Divion pour un don de 750 livres et la polyclinique pour les 5 m³ de fournitures médicales. Les achats (stylos, cahiers, craies, gommes, ardoises… Bétadine, compresses, bandages, eau oxygénée, stéthoscopes…) sont possibles grâce aux actions menées tout au long de l'année (kermesse communale, marché de Noël, ventes) pour récolter des fonds. La collecte de cartouches d'imprimantes usagées est toujours d'actualité et à déposer en mairie.

Contact : 03.21.53.11.74
teriya-ad2k@laposte.net

Démocratie locale

De nouveaux conseillers ont rejoint les conseils de quartier

Après trois années de fonctionnement et un bilan positif, le premier mandat touchait à sa fin. Des habitants se sont investis dans ce projet de démocratie locale afin d'améliorer le confort de vie et dynamiser leurs quartiers respectifs. Porte-paroles des riverains, ces acteurs ont remonté les doléances des uns et des autres et mis en place des projets divers en collaboration avec la municipalité (Vis ta ville numéro 15).

De nouveaux Divionnais ont souhaité s'investir et ont rejoint les conseils. Certains conseillers de la première heure ont désiré rempiler pour un nouveau mandat. Assurément, ils apporteront une expérience acquise durant ces trois années.

Les nouveaux conseils ont été mis en place officiellement en décembre 2018 en présence de Jérémy Mijuin et de Fabio Corciulo, animateurs. Chaque conseiller de son quartier a signé le règlement intérieur et un rappel de son engagement pour la collectivité en présence de Patricia Pumarada, adjointe au maire déléguée à la citoyenneté. Chaque membre a le même statut. L'occasion pour les anciens et les nouveaux conseillers de se rencontrer et d'échanger. La commune alloue la somme de **3 000 € par conseil**.
Prochaine étape : les réunions de travail se poursuivent pour chaque entité afin de définir son mode de fonctionnement. Celles-ci seront ouvertes aux habitants qui pourront exprimer leurs doléances. Elles vous seront communiquées dans l'*Agenda* et sur *Facebook*. A suivre !

Contact : Mairie - Fabio Corciulo
03.21.64.55.70 / elc@ville-divion.fr

Vos conseillers de quartier

Cité 34

Nicolas et Noëllia Pumarada, Corinne Guisgand, Jackie et Johana Compagnon.

La Clarence

André Delattre, Benoît Penet, Céline Delplace, Bernard et Danièle Gladyszewski, Cédric Theret, Philippe Proyart, Alain Crépieux, Claude Hennion, Éric Vanquelef.

Centre

Raymond Hennebique, Claude Lanvin, Claire-Aimée Parmentier, Léon Borun, Guy Delattre, Aimé Hombert, Leïla Koorbi.

Transvaal

Nadine Bourgeois, Gérard Carels, Stella Distinguin, Jean-Pierre Louis, Miguel Zawieja, Jean Fenzy, Rémy Bokini, Arnaud Bloch, Daniel Raux.

Une chance pour s'épanouir et réussir à l'école

Le CLAS, c'est la classe !

Dans chaque groupe scolaire, le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) comme son nom l'indique a pour vocation d'offrir l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir.

Orchestré par la ville, il s'adresse aussi aux parents de façon à les accompagner dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Ce contrat contribue à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire des élèves du CP au CM2. Des actions culturelles, sportives, citoyennes qui se déroulent hors du temps scolaire et sont différentes selon l'établissement, l'équipe pédagogique et les besoins des enfants. Les accompagnants sont chapeautés par le service Éducation de la ville qui fournit le matériel adéquat, les goûters et finance les sorties.

16h15, les cours sont terminés. Les écoliers retrouvent leurs parents. Une fois par semaine, un petit groupe reste après la classe. Ils ont été choisis avec l'accord des parents après concertation de l'équipe enseignante pour participer à des ateliers durant 5 semaines. En premier lieu, ils goûtent. C'est un temps d'échanges entre les enfants et les accompagnateurs. Vient ensuite le moment des devoirs. Quand un enfant ne comprend pas, un de ses camarades de classe ou l'accompagnateur vient à son secours. Puis les séances commencent avec enthousiasme.
Immersion dans les différents sites scolaires.

Au Transvaal.

C'est parti pour une heure de jeu en compagnie de Loïc, Vanessa et Nathalie. Scrabble, Monopoly, jeu de dada et de mémoire sont de sortie. Les groupes se forment. Noé, 10 ans, lance le dé sur le plateau du Monopoly. Il avance son pion et tombe sur la rue du Paradis, *« j'achète »*, lance-t-il, *« j'aime bien ce jeu. En plus, je tiens la banque, c'est une responsabilité ! »* A une autre table, 3 filles écoutent avec attention Luka, 11 ans qui explique la règle d'un jeu. Pour Loïc, un des éducateurs, *« ces séances hebdomadaires n'ont rien à voir avec l'ambiance en classe, c'est plus cool ! En finalité de cet atelier, une séance de jeux sera organisée avec les parents. Les arts graphiques seront la prochaine thématique. Nous allons nous inspirer d'œuvres d'artistes pour les reproduire sur les murs du préau ».*

A La Clarence.

« L'atelier précédent autour du sport avait permis à des enfants qui n'aiment pas ou ne pratiquent pas de sport de découvrir une activité physique. Le thème cette fois-ci, est "jeux de sociétés" avec pour objectifs de jouer ensemble, de respecter les règles. Ils découvrent des jeux de base comme le Mikado, les dominos, le Mille bornes, » expose Gaëlle, l'accompagnatrice. Ardoises en main, les plus grands révisent des mots de la dictée du lendemain. *« Inventez-moi une phrase à l'imparfait avec un nom, un adjectif et un verbe, »* demande Sylvaine, *« en classe, nous avons remarqué une différence avec ceux qui font leurs devoirs lors des ateliers. Les résultats sont flagrants. Les séances jeux de société engendrent des moments conviviaux et d'échanges. Que du positif ! »*

A la Cité 34.

L'équipe accompagnatrice composée de Vanessa, Ludivine et Nathalie a opté pour la découverte du monde du cheval. Les groupes se rendent au centre équestre de Calonne-Ricouart. Au programme : visite de la structure, prise en charge d'un poney, *« ils ont pu créer une relation avec un équidé en le brossant, en lui donnant à manger. Ils connaissent le matériel pour équiper un poney et son cavalier, »* explique Ludivine. Des affiches expliquant l'alimentation des chevaux et une maquette du centre équestre seront présentées aux parents. Les enfants, bombes sur la tête, sont montés sur un poney. Sensations garanties. Les initiations se sont déroulées avec une monitrice. Les plus timorés ont vaincu leur peur ! Une sortie en compagnie des parents est prévue autour du cheval.

Au Centre.

Nous sommes en pleine répétition du "Petit chaperon rouge". *« J'ai la dalle à mort ! »* crie le loup. Une version moderne de ce conte populaire réécrit par les 9 enfants qui fréquentent l'atelier. La grand-mère possède un téléphone portable ; le petit chaperon rouge joue à la console. *« La thématique tourne autour de l'expression orale. L'atelier s'adresse au même groupe sur l'année et concerne des enfants plus ou moins renfermés qui ont besoin de s'extérioriser. L'expression orale leur permet d'être à l'écoute des autres, de bien dire sa réplique. Avec mes collègues, Aline et Vanessa, nous avons constaté une évolution chez les participants qui s'intègrent mieux au sein d'un groupe et ont moins peur de s'exprimer, »* confie Fabienne, *« la finalité sera de jouer devant les parents cette pièce. La prochaine étape sera la préparation des décors et des costumes comme au théâtre ».*

A la Cité 30.

Les enfants, selon les niveaux et l'âge, ont travaillé autour de projets culturels et artistiques avec, en fin de session, une sortie en compagnie des parents. Aidés de différents supports tels que la vidéo, le dessin, l'expression orale mais aussi avec la venue d'un auteur de BD, d'un conteur, les participants encadrés par Virginie, Christelle et Bérangère ont découvert des activités enrichissantes. Au programme : le centenaire de la 1ère guerre Mondiale, la réalisation d'une bande dessinée avec visite d'un salon sur la BD, la création de contes, la réalisation d'une fresque sous le préau d'après un artiste contemporain. *« C'est bien car j'ai trouvé mon fils plus sûr de lui et il s'exprime mieux à l'oral, »* a confié une maman. Lors des différentes présentations des ateliers aux parents, le **Bibliambule** était présent pour les enfants et les parents.

Les écoliers de la Cité 34 évoluent dorénavant dans un cadre accueillant

Une belle salle d'évolution pour les activités des maternelles

Cité 34 : Irène Joliot-Curie

Une belle école, moderne et lumineuse

25 février 2019. Après seize mois de travaux, les écoliers ont enfin pris possession du nouveau bâtiment scolaire de l'école Joliot-Curie.

Modernes et fonctionnels, les locaux offrent aux élèves et à leurs enseignants un cadre idéal pour l'enseignement et permettront de réduire la consommation énergétique.
Fini l'époque des bâtiments vétustes, mal isolés, … place à une réalisation à basse consommation : fenêtres double-vitrage, meilleure isolation, étanchéité améliorée, panneaux photovoltaïques, VMC double flux sans déperdition.
Dorénavant, les élèves scolarisés en maternelle et en élémentaire sont regroupés sur un même site. Le premier bâtiment avait été rénové suite à un incendie en 2011. Il comprend 3 classes, le bureau de la directrice, la BCD et des sanitaires.
Quant à la seconde et nouvelle construction, l'ancien préau a été transformé en 1 classe de primaire. Deux classes de maternelle, une salle informatique, un local de rangement et des placards intégrés ont été réalisés.
Il existe désormais 2 cours séparées par un espace végétalisé avec chacune un préau en toile tendue. Chaque niveau a son espace de récréation. Des aménagements de pelouses complèteront les espaces verts et achèveront ce beau projet de rénovation. Les services techniques ont installé des barrières de sécurité aux abords de l'établissement.

Coût total du projet :
1 042 908 € subventionnés à hauteur de 500 385 € (CABBALR + état + FDE) pour une part communale de 542 523 €

Laurent Hainaut,
adjoint au maire, délégué à l'éducation

Il était nécessaire d'intervenir sur cette école. Les travaux s'imposaient. La municipalité est soucieuse du bien-être des enfants et des enseignants. C'est un beau projet qui a été mené à bien.

L'éducation de nos enfants passe aussi par un bon environnement et de meilleurs espaces de travail autant pour les professeurs que pour les élèves. L'éducation est notre priorité.

Paroles de...

Séverine Lespagnol, directrice et professeure des écoles

"Les professeurs et moi-même sommes très satisfaits de cette nouvelle école. Même si les travaux ont duré plus longtemps que prévu, cela valait la peine d'attendre. Les deux classes de maternelles évoluent dorénavant dans d'excellentes conditions. C'est aussi plus agréable pour les CE1 que dans le préfabriqué. Rassembler les deux écoles sur un même site facilite beaucoup de choses et les deux cours séparées sont pratiques pour les récréations."

Véronique Ringard, professeure des écoles des CE1

"Ça change du préfabriqué. Les locaux sont plus accessibles pour les élèves et plus besoin de sortir du bâtiment pour aller aux toilettes. On travaille dans de meilleures dispositions. Nous sommes enchantés".

Le saviez-vous ? Le groupe Irène Joliot-Curie a été bâti durant le mandat de Roland Cressent entre 1956 et 1957 avec une ouverture aux écoliers le 1er octobre 1957. Il comprenait à l'époque 6 classes, leurs annexes et 2 logements. Auparavant, les enfants se rendaient à l'école du Transvaal en parcourant un trajet de 1,5 kilomètres, plusieurs fois par jour, par la route nationale.

Qui était Irène Joliot-Curie ? Née le 12 septembre 1897 à Paris et décédée le 17 mars 1956 à Paris, Irène Joliot-Curie était chimiste, physicienne et femme politique française, lauréate du prix Nobel de chimie, tout comme sa mère, Marie Curie.

Séance bien-être

Ambiance sereine et conviviale à la résidence

La résidence Henri-Hermant multiplie les attentions et les initiatives pour créer une ambiance sereine et conviviale au sein de l'établissement. Parmi les activités proposées, l'atelier bien-être remporte un vif succès auprès des résidants.

Le mois dernier, la résidence a ouvert ses portes et *« son institut »* à tous les Divionnais et surtout les Divionnaises de 70 ans et plus, en quête de relaxation. Ambiance détente dans les salons sur fond de musique douce, l'équipe, (Camille, Kelly, Djamella et Laurence), veille au bien-être de toutes les personnes accueillies.

Martine et Michèle, 73 ans sont les premières à apprécier les soins : pause d'un masque d'argile, massage, pause de vernis, modelage des mains. Michèle, pour qui c'est une première, se laisse volontier dorloter. "*Fermez les yeux...*". Elle apprécie ce moment zen. Ce temps de détente bienveillant a été, pour les unes, l'occasion d'expérimenter et pour les autres le plaisir de recevoir gratuitement du bien-être tout simplement.

Prochain atelier :
Jeudi 23 mai
14h - Résidence Henri-Hermant
Réservation : 03.21.62.45.45

Atelier parentalité

Séance de relaxation complice avec sa maman

Partager des moments de douceur et de détente avec son enfant, prendre le temps de …

Le service petite enfance a organisé un atelier parentalité sur le bien-être et la relaxation, guidé par Marie-Hélène Legrand, conseillère en psychologie. La conseillère a attiré l'attention sur l'importance de la respiration. A l'aide de petits jeux : tube à bulles, moulin à vent et ballon de baudruche, elle a appris aux petits groupes maman-enfant à respirer avec le ventre. *« Sentez le ventre qui se soulève à l'inspiration et qui s'abaisse à l'expiration »,* enseigne Marie-Hélène. *« Prendre le temps… de respirer lentement ; 3 secondes pour l'inspiration, 6 secondes pour l'expiration »,* ou encore à la manière d'un serpent en sifflotant à l'expiration. Ces pratiques amusantes ont permis de vivre un véritable moment de complicité avec son enfant.

L'objectif est de pouvoir avoir une partie de son attention sur la respiration et particulièrement le rythme respiratoire, une prise de conscience qui pourra servir ensuite toute la vie., comme par exemple après une journée d'école. *« Ça fait du bien ! »,* conclut Maëlysse la fillette de Nadège après une heure d'atelier.

Prochain atelier parent-enfant :
Randonnée en famille
Mercredi 15 mai
RDV à 14h en mairie
Réservation : 03.21.64.55.73

Le défibrillateur

Un appareil médical pour sauver des vies

Une loi adoptée par l'assemblée nationale en 2018 oblige l'équipement de défibrillateurs dans les établissements recevant du public. Voilà maintenant plusieurs années que la collectivité anticipe et installe dans les lieux publics ces armoires murales aux couleurs vertes et visibles par leur esthétique.

Pourquoi s'équiper ?

C'est un outil qui sauve des vies. Tout le monde peut avoir un arrêt cardiaque n'importe où, n'importe quand, à n'importe quel âge. Avoir un défibrillateur à proximité peut sauver la vie d'un proche, d'un ami, d'un passant ou d'un collègue de travail. Ces appareils permettent au coeur, dans certains cas, de reprendre un rythme normal grâce à l'envoi de chocs électriques.

C'est quoi ?

Le défibrillateur automatique externe ou DAE, est un appareil médical qui effectue de manière totalement indépendante de l'être humain la décharge électrique susceptible de faire repartir l'activité cardiaque. Entièrement automatique, l'analyse évite à l'utilisateur toute prise de décision. Généralement utilisé dans les lieux publics, ce type de défibrillateur fonctionne sur batterie et se transporte facilement. Il suffit d'écouter les instructions. Le dispositif procède lui-même à l'analyse du cœur d'une personne en arrêt cardio-vasculaire et décide seul d'administrer une défibrillation (un choc électrique) adaptée au cas.

Qui peut et comment s'en servir ?

Un défibrillateur est utilisable par tous. Il suffit de suivre les instructions vocales une fois l'appareil allumé. Le secouriste amateur ou professionnel, après avoir appelé les secours (15, 18 ou 112), n'aura que la pose des électrodes à effectuer. Ensuite l'appareil, autonome, effectue les analyses automatiquement. Si l'on est témoin d'un malaise cardiaque, il faut donc appeler le 18 puis utiliser l'appareil en suivant les instructions vocales qu'il donne.

Où les trouver ?

Ces appareils sont implantés prioritairement à l'intérieur des établissements et équipements recevant du public (installations sportives, salles des fêtes et de spectacles, résidence Henri-Hermant) avec la signalétique adaptée. Au total donc, onze sites répartis sur la ville ainsi qu'une pharmacie en sont dotés (voir cartographie) afin d'assurer un maillage équilibré du territoire divionnais. **L'appareil installé à l'extérieur de la pharmacie du Transvaal est quant à lui accessible 24h/24.** À cela va s'ajouter un défibrillateur mobile dans le véhicule de la police rurale. Lors d'un arrêt cardiaque, chaque minute compte.

Coût : 1 défibrillateur : 1 500 € + 1 boitier mural : 300 €
Coût maintenance à l'année : 2 500 € ; renouvellement consommables et réparation : 1 000 € /an

Cartographie des défibrillateurs

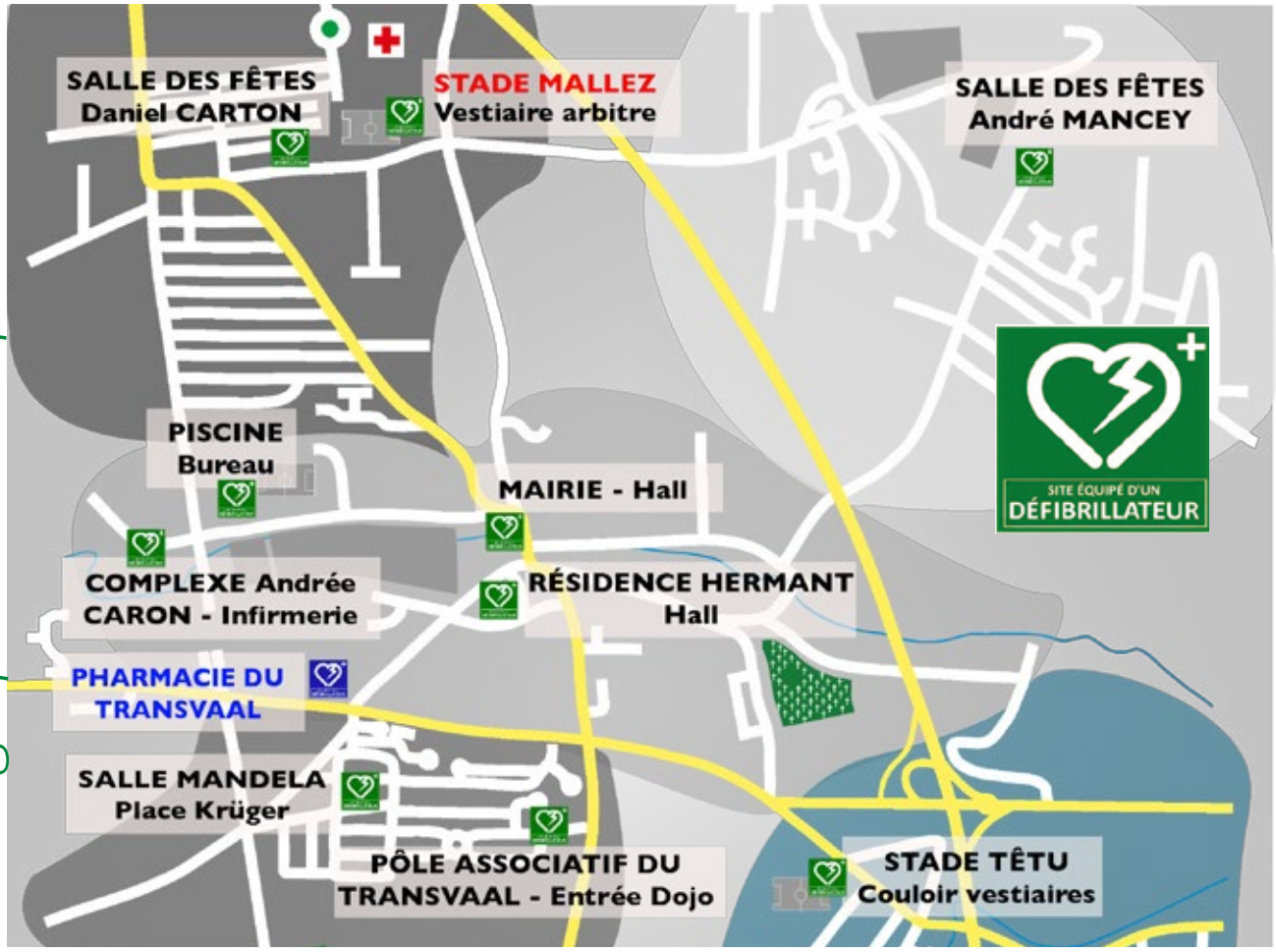

Avec le LED, une meilleure répartition de la lumière...

...Tandis que les mâts "boules" éclairent différemment

Éclairage public
Des économies grâce aux ampoules LED

L'éclairage public est un service proposé par les villes. Sécuriser les rues pour les piétons, améliorer la visibilité des automobilistes. L'éclairage public est une nécessité au quotidien. Dans le cadre de son programme pluriannuel d'investissement la commune poursuit son projet de renouveler l'intégralité de son parc de luminaires vieillissants.

La ville a opté pour la technologie à LED*. La mairie recherchait : des économies d'énergie, plus d'efficacité de l'éclairage, un meilleur confort des usagers et limiter les nuisances lumineuses. *« En 2020, il n'existera plus aucun éclairage avec des lampes à vapeur de mercure et des mâts "boules". C'était une nécessité, ces lampes étaient très énergivores. Pour ce programme, la ville est subventionnée et nous avons obtenu un prêt à taux zéro, ce qui évite une sortie de trésorerie. Un prêt remboursé avec les économies engendrées par le LED, »* explique Jacky Lemoine, maire et vice-président au SIVOM de la Communauté du Bruaysis. La phase en cours s'étalera de 2019 à 2020 et concernera 187 points lumineux à la Cité 30, la Cité 34, le Centre et le Transvaal, *« dans plusieurs quartiers, il restait certaines rues à finaliser. Après cette échéance, une dizaine d'artères avec un éclairage à basse consommation ou à lampes à sodium seront encore à changer mais plus de 80 % des illuminations seront passés au LED, »* ajoute l'édile.

Un éclairage plus adapté

Ce projet débuté en 2016 se déroule en partenariat avec le SIVOM du Bruaysis qui assure la pose du matériel dans le cadre de sa compétence éclairage public. C'est fini les rues mal éclairées par une lumière mal répartie. Des lampadaires complets (mât + applique) ou uniquement des appliques flambant neuf offrent une lumière blanche et nette qui éclaire de manière très directionnelle là où il faut : un passage piéton par exemple.

Avec le LED, une tranquillité pour 10 ans

Au fur et à mesure des remplacements, les anciennes lanternes équipées d'ampoules à vapeur de mercure très énergivores (qui éclairaient plus le ciel que le sol) vont disparaître. Ces ampoules LED beaucoup moins consommatrices d'énergie apportent un meilleur rayonnement lumineux. Auparavant, la totalité des lampes étaient changées tous les 4 ans même si elles étaient encore fonctionnelles. Dorénavant, avec les LED, la commune est tranquille au minimum 10 ans, ce qui permet aussi une économie. Les anciens mâts "boules" ont laissé la place à de nouveaux mâts équipés d'appliques. Idem pour les lanternes fixées sur les façades et sur les poteaux EDF remplacées par de nouvelles appliques.

A noter que le SIVOM a installé, sur l'ensemble des armoires de commandes d'éclairages, des horloges astronomiques qui programment une baisse de 70 % de l'intensité entre 22 heures et 6 heures du matin. Plusieurs coffrets, situés dans quelques rues où les passages humains sont rares, ont été équipés de variateurs de mouvements. Ces installations engrangent également une économie non-négligeable.

Si vous constatez un dysfonctionnement ou une anomalie sur le réseau d'éclairage, n'hésitez pas à contacter la mairie.

* C'est quoi un éclairage LED ? La LED (diodes électro-luminescentes) est une diode électroluminescence qui émet de la lumière quand elle est parcourue par un courant électrique. Ultra performante, elle a une très longue durée de vie.

Coût de l'opération 2019 : 140 000 € HT dont la subvention de la FDE 62 de 97 556 €

Contact : Mairie - 03.21.64.55.70

699 POINTS LUMINEUX CHANGÉS

428 points en aérien sur façades et poteaux béton EDF

271 points lumineux sur mâts dont **106** en top (lanterne directement sur mâts sans crosse)

Cité 34 : une meilleure sécurité sur les trottoirs

Pour ceux qui préfèrent l'incinération, de nouvelles niches peuvent être acquises

L'école Joliot-Curie sécurisée

La ville poursuit son programme pour la sécurité aux abords des écoles. Dix barrières grises « spéciales écoles » ont été installées sur les trottoirs aux abords de l'école Irène Joliot-Curie et trois barrières au niveau du parking des professeurs.

Coût : 2 900 € TTC

Les mâts du centre-ville repeints

Après le changement en Led des éclairages dans le centre-ville, les supports de couleur marron de la rue Arthur Lamendin ont été repeints de deux couches de rouge, la même couleur que les nouveaux mâts installés sur la commune. Idem pour celui près de la mairie. Les deux imposants mâts avec 3 éclairages de la place Roger Salengro ont été également rafraîchis. **Coût : 80 €**

Cimetière

De nouvelles concessions

La quasi-totalité des niches des columbariums étant occupées, la municipalité doit anticiper sur les futures sollicitations.

Un nouveau columbarium de 16 emplacements a donc été installé au cimetière à proximité du jardin du souvenir. Cette structure est un lieu où sont déposées les urnes cinéraires contenant les cendres des défunts. Chaque emplacement dispose d'une porte ornée d'une plaque funéraire avec mention des noms. Un deuxième columbarium de 16 cases doit arriver prochainement.

Trente nouvelles cavurnes (petit caveau d'environ 50 cm), qui accueillent également des urnes funéraires vont être apposées en pleine terre. Pour obtenir une case, le demandeur doit se rapprocher du service état-civil. C'est le même principe qu'une concession traditionnelle avec une durée limitée dans le temps sur une période de 30 ou de 50 ans.

Coût : 23 329 € TTC

Contact : service état-civil – 03.21.64.55.70

Travaux

La haie de l'ancien terrain a disparu

Le Sivom de la Communauté du bruaysis est intervenu dernièrement pour tailler la haie d'ifs en bordure de l'ancien terrain de football du Racing club divionnais situé rue Eugène Kleinhans.

Nos services techniques ont poursuivi cette opération en débarrassant l'espace des ces coupes et en déracinant les souches de ces arbres devenus trop grands et sans intérêt.

Coût : 2 360 € TTC

Liste Divion Ensemble et Autrement

Aucun scrupule et fidèle à son image !

La dernière tribune du professeur T. Boulard s'intitulait « c'est la débandade ». Ceux qui le connaissent (où qui l'ont côtoyé) ont dû, à la lecture de ses propos soit se tordre de rire soit se demander si l'Alzheimer ne l'avait pas touché.

Toujours aussi méprisant et hautain, notre orateur qui adore tout amplifier et accentuer quand ça l'arrange, nous accuse d'une politique qu'il a lui-même appliqué pendant sa mandature !

Lors du Conseil municipal du 15 mars, il a même reproché à Jacky Lemoine une augmentation de la masse salariale alors qu'elle n'a jamais été aussi saine ; nous lui en avons fourni la preuve.

Il oublie que « lui » avait pratiquement doublé tous les postes des services administratifs municipaux entre 2005 et 2014 !

A court d'arguments, il a pataugé dans une marre de chiffres qu'il ne maitrisait plus et la seule pirouette trouvée pour se dépatouiller de son naufrage a été… d'argumenter le fait que l'on ne compare pas l'époque de Chirac / Sarkozy à celle de Macron !

Le plus grand communiste de Divion, qui adore s'écouter parler, veut faire croire comme à son habitude, que lui seul à la science infuse.

Pendant neuf années, à cause d'un profond déficit d'image (pour ne pas dire exécrable) vis-à-vis de la population, il préférait rester dans l'ombre pour tirer les ficelles.

Celui qui a recruté des dizaines de personnes et consommé 4 directeurs de mairie se permet encore et toujours de donner des leçons….

Oui, c'est vraiment la débandade… Mais chez les communistes.. Car à la section du parti de Divion, notre professeur sacrifie ses fidèles qui pourraient lui faire de l'ombre !

Le groupe majoritaire

Liste Divion La ville qui OSE

Tout est mini chez Jacky (Lemoine) !

Après la mini-crèche privée pour une maxi-perte d'argent pour Divion à cause d'un choix de gestion dogmatique et mauvais, Jacky LEMOINE soutient, à présent ! (c'est tout nouveau), un projet de zone d'activités commerciales de 9 parcelles de 2 à 4000 m², avenue Paul Plouviez, près de la rocade…

Cette toute mini-Porte Nord tuera le commerce du centre-ville !

En effet, que va-t-on y trouver, sur ces zones commerciales ? Les grandes enseignes de boulangerie, d'opticien, de coiffure, de fleuriste, de primeurs aux produits arrosés de glyphosate, … pour capter l'automobiliste de passage qui se fiche de Divion...

En soutenant ce projet assassin, Jacky Lemoine vient définitivement de voter la mort du centre-ville de Divion !

Non seulement, il sacrifie des terres cultivables, la terre nourricière qui permet la vie, mais il met aussi en péril les besoins futurs d'agrandissement du cimetière et va à contre-courant de projets respectueux de l'environnement qui cherchent à promouvoir une consommation plus responsable que seul peut défendre le commerce de proximité.

Jacky Lemoine n'a aucune vision de l'avenir de Divion : après être venu du néant, il jette dans son Caddy tout ce qui lui tombe sous la main, sans cohérence et sans réfléchir aux vraies questions pour l'avenir de notre ville et de ses habitants.

Et pourtant, il y a bien d'autres perspectives pour l'avenir de Divion et de son centre-ville, une autre ambition qui porte de vrais choix d'avenir, des choix responsables qui ne sont en aucun cas ceux de Jacky Lemoine !

Indéniablement, c'est Autrement !

Thomas Boulard – Danièle Seux – Pierre Magnuszewski – Christine Hénon Damien Chabé.

Divion Différemment

La liste "Divion Différemment" ne nous a pas transmis de texte

www.divion.fr

Dimanche

2 JUIN 2019

TYDIAZ

à la Kermesse

Divion